

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 30 Juin 1896

## PARTIE OFFICIELLE

S. A. S. la Princesse Régente, par Ordonnance du 16 juin 1896, a promu au grade d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles, M. le Chevalier Jean de Plancher, Consul Général de la Principauté à Saint-Pétersbourg.

Par Ordonnance Souveraine en date du 25 du même mois, M. Napoléon-Louis-Alexandre Delalonde, Directeur de la Police de la Principauté, est autorisé à accepter et à porter la croix de Chevalier de l'Ordre de François-Joseph, qui lui a été conférée par S. M. I. et R. A. l'Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie.

## NOUVELLES LOCALES

La fête nautique donnée dimanche par la Société des Régates, avec le gracieux concours de la Société Philharmonique, a pleinement réussi. Temps superbe, beaucoup de spectateurs accourus des environs, notamment de Menton, de Nice, voire de Cannes. Une tribune, élevée sur le quai, faisant face à la rade, était à la disposition des invités.

Les prix étaient offerts par la Société des Bains de Mer et ont été vivement disputés. Le programme était fort bien conçu.

Après deux courses de bateaux plats et de you-yous, vient celle des canoes (1 rameur sans barreur), très intéressante. Le premier prix est gagné par M. J. C. Waddington (du Club Nautique de Nice), le second, par M. L. Bonfiglio, du Club de la Voile de cette même ville. Elle est suivie des courses de bateaux armés en pêche et de bateaux de plaisance. La huitième et dernière — le clou de la journée — comprend les yoles franches (4 rameurs en pointe et 1 barreur). Y prennent part la Société Nautique de Cannes, les *Bleuets* : MM. A. Nigio, Barabino, A. Dennery et Tarquin ; le Club de la Voile de Nice, *Bric-à-Brac* : MM. W. Galli, Ch. Nicodemi, E. Coquard, A. Navello ; et les deux équipes de la Société des Régates de Monaco, les *Ecrevisses* : MM. A. Vaccarezza, A. Médécin, J. Baud, B. Imbert — et *Va-son-Train* : MM. J. Fissore, A. Durante, L. Dagnino et J. Olivier. Après une lutte où les concurrents ont rivalisé d'adresse et d'agilité, *Bric-à-Brac* (Nice) arrive premier ; la deuxième place est pour les *Ecrevisses* (Monaco) ; la troisième, pour les *Bleuets* (Cannes). *Va-son-Train* arrive quatrième. Vainqueurs et vaincus sont également applaudis, et c'est justice car chacun a fait preuve de brillantes qualités.

La course aux canards, qui termine la journée, formait le côté comique de la fête. Elle a beaucoup divertit les assistants.

Le 19 juillet, une deuxième fête nautique sera donnée par la Société des Régates ; le programme sera des plus variés.

Le Sport Vélocipédique Monégasque organise pour dimanche prochain, 5 juillet, une grande réunion internationale vélocipédique et pédestre, qui promet d'être des plus brillantes.

La Société des Régates, ainsi que la Société Philharmonique prêteront leur gracieux concours.

En voici le programme et la liste des prix, 2,000 francs offerts par la Société des Bains de Mer :

A 3 heures, défilé général des Sociétés vélocipédique et pédestres, avec fanfare à bicyclettes et musiques.

Vers 4 heures, sur le boulevard de la Condamine :

*Courses vélocipédiques.* — Première course (bi) réservée aux membres du S. V. M. : 1<sup>er</sup> prix, 120 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 90 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 60 fr. — Deuxième course (bi) grande internationale : 1<sup>er</sup> prix, 600 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 250 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 150 fr. — Troisième course (bi-tandem) grande internationale : 1<sup>er</sup> prix, 300 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 150 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, 100 fr.

*Courses pédestres.* — Première course (200 mètres en ligne droite) : 1<sup>er</sup> prix, un objet d'art d'une valeur de 50 francs ; 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix, objets d'art. — Seconde course (700 mètres) : 1<sup>er</sup> prix : un objet d'art d'une valeur de 50 fr. ; 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> prix, objets d'art.

A Monte Carlo, sur la place du Casino, grande fête de nuit : à 8 h. et demie, concert instrumental donné par l'orchestre de la Société des Bains de Mer ; à 10 heures, grande parade vélocipédique aux lanternes.

De nombreux prix importants seront offerts par la Société des Bains de Mer aux machines les mieux décorées et illuminées.

Le Tribunal Supérieur, jugeant correctionnellement, a, dans ses audiences des 23 et 26 juin, condamné le nommé François André, 39 ans, garçon de café à Monaco, à 30 francs d'amende pour prêt sur gage, et la nommée Françoise Bovio, femme Negri, 26 ans, journalière, sans domicile fixe, à 3 jours de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion.

A partir de jeudi prochain, les concerts du jour, au Casino, commenceront à 3 heures et demie.

Mardi soir, de toutes parts, les montagnes qui nous environnent étaient illuminées par les feux traditionnels de la Saint-Jean.

C'est surtout dans notre Midi et dans la Bretagne que s'est conservée la coutume de ces feux qu'on allume le 23 juin au soir et autour desquels on danse jusqu'à une heure avancée de la nuit, chaque village se cotisant pour fournir les fagots de ces flambées populaires.

Dans beaucoup d'endroits même, on ne se contente pas du simple feu, un peu trop primitif, et c'est à qui contribuera à renforcer l'éclat de la fête en y joignant quelques pièces d'artifice : des pétards, des soleils, des fusées volantes, qu'on voit monter lentement dans le ciel avec une traînée lumineuse d'étoile filante.

Il est remarquable de constater également que c'est la Bretagne et le midi qui ont conservé le mieux ce que nous appelons les *votes* ou fêtes votives ; ce qu'on appelle à Nice les *festins* ; à Marseille les *trins* ; et ce que dans la Bretagne on appelle uniformément les *pardons*.

En Bretagne, le pardon de la Saint-Jean qui se

tient le 24 juin au village de ce nom, à l'embouchure de l'Elorn, au fond de la rade de Brest, attire des milliers de curieux qui viennent dès la veille pour assister aux feux de joie. De plus de vingt lieues à la ronde on s'achemine vers Saint-Jean et toute la population de la côte s'y rend en bateau.

Quelle est l'origine des feux qui accompagnent la Saint-Jean ?

Certains prétendent qu'elle est la permanence, dans nos mœurs, avec l'étiquette évangélique, de l'antique tradition de la fête du Soleil.

Le 22 juin est la date du solstice d'Eté. Les païens fêtaient à cette époque le Soleil à son apogée par des réjouissances dans lesquelles le culte du feu, qui n'était autre chose que le culte du Soleil sous une autre forme, devait nécessairement tenir la première place.

Ce n'est donc pas d'hier que datent les feux allumés au carrefour des routes. De même que les processions des Rogations ne sont qu'une reminiscence des fêtes païennes en l'honneur de Cérès et de la germination — de même le culte du feu a subsisté à travers les âges, se transformant à peine dans ses manifestations.

## CAUSERIE

Le récit de l'histoire de Jonas avalé par une baleine et restitué vivant par le complaisant cétacé, récit qui amuse notre enfance et plus tard nous laisse incrédules, est tout près d'être un fait, possible au moins. M. P. Courbet a retrouvé dans des journaux de l'année 1891 l'histoire d'un homme avalé par une baleine et retrouvé vivant trente-six heures après ; il est vrai que la baleine était morte dans l'intervalle ; sans cela peut-être eût-il couru grand risque d'être digéré. Le récit de cette aventure est du reste émouvant.

« Au mois de février 1891, raconte M. Courbet, le baleinier *Star-of-the-East*, se trouvant dans les parages des Malouines, détacha deux baleinières armées d'un certain nombre de pêcheurs pour rejoindre un superbe cétacé que l'on apercevait à quelque distance. L'énorme bête fut harponnée et blessée à mort. Pendant qu'elle se tordait dans les dernières convulsions, une des baleinières fut atteinte d'un coup de queue et chavira. Les matelots qui la montaient tombèrent à l'eau. Tous, sauf deux, furent repêchés par les autres embarcations. On recueillit le corps d'un des naufragés ; on ne put retrouver l'autre. Le disparu s'appelait James Bartley.

« Lorsque le grand cétacé eut cessé de se débattre et que l'on eut acquis la certitude qu'il était bien mort, on le hissa à bord du baleinier et l'on se mit à le dépecer. Une journée et une nuit furent consacrées à cette opération. Enfin on ouvrit l'estomac. Dans cet estomac, couché, évanoui, mais vivant, on retrouva le matelot disparu.

« On le porta tout gluant sur un hamac, on le frictionna et l'on parvint à le ranimer, ce qui n'alla pas tout seul. Bien mieux, le nouveau Jonas fut pendant plusieurs jours en proie à des accès de folie furieuse et il fut impossible de le faire parler. Enfin au bout de trois semaines, Bartley recouvra la raison. Naturellement on lui demanda ce qu'il avait éprouvé dans le ventre de la baleine.

« — Je me souviens très bien, dit-il, du moment où la baleine m'a lancé en l'air. Je retombai et je fus englouti. Je me suis senti glisser dans un étui doux et uni dont les contractions m'obligeaient bon gré mal gré à descendre de plus en plus bas. Cette sensation n'a duré qu'un instant. Puis je me suis trouvé dans un sac très large et en pleine obscurité. En tâtant autour de moi, je compris que j'avais été avalé par la baleine et que j'étais dans son estomac. Je pouvais cependant respirer, quoique difficilement. Seulement j'éprouvais une impression de chaleur insupportable et il me semblait que j'allais être bouilli tout vivant. L'horrible pensée que j'étais condamné à périr dans le ventre de la baleine me torturait; cependant j'avais conservé toutes mes idées et j'avais la notion du silence effroyable qui m'entourait. Je ne pouvais me soulever ni crier, je brûlais. Enfin je perdis conscience... »

« Cette aventure extraordinaire est affirmée par les marins et par le capitaine du *Star-of-the-East*. Il paraît que James Bartley était connu pour un des pêcheurs de baleine les plus hardis et par son caractère entreprenant. Les émotions qu'il a ressenties dans l'estomac de la baleine ont été si violentes qu'on a dû le mettre, au retour de la campagne, dans un hôpital de Londres; la santé générale n'était pas altérée, mais la peau était tannée, sans doute par l'action du suc gastrique. »

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

La vie de Paris n'est plus finie après le Grand Prix. Est-ce en raison de la température qui est supportable? Est-ce en raison des fêtes mondaines qui se multiplient d'année en année entre le Grand Prix et le 14 juillet. Des *garden-parties* partout: au Palais-Bourbon, chez M. Brisson, président de la Chambre des députés, chez le comte Pillet-Will, dans son bel hôtel du faubourg Saint-Honoré, ailleurs encore. Le 5 juillet, matinée dansante, de trois à sept heures, au Palais de l'Élysée. Le 1<sup>er</sup> juillet, le comte Boni de Castellane et la comtesse, née Gould, donneront une véritable fête des *Mille et une nuits* aux Acacias, dans l'ancien Cercle des Patineurs du Bois de Boulogne. Plus de trois mille invitations ont été lancées. Si le temps le permet, 600 musiciens, choristes et coryphées de l'Opéra exécuteront des danses et des chœurs du XVII<sup>e</sup> siècle. On tirera un feu d'artifice; on dansera sur les grandes pelouses. Cette fête coûtera une centaine de mille francs. Combien rapportera-t-elle au commerce et à l'industrie parisienne? Quelle jolie carte P. P. C. laissent le comte et la comtesse de Castellane avant de prendre congé de Paris où ils ne reviendront qu'en hiver.

Au Bois, pendant les éclaircies, on aperçoit nos plus célèbres élégantes avec d'immenses chapeaux Marie-Antoinette de fine paille d'Italie, ornés d'immenses gerbes de roses. Les mousselines multicolores se marient au foulard. C'est un régal pour l'œil.

Mais, comme chaque médaille a son revers, cette prolongation de la vie mondaine à Paris fait le désespoir des entrepises de bains de mer et des stations thermales. Les Casinos seront obligés d'attendre leurs hôtes pendant quelques jours encore. Ils ont pourtant organisé une belle publicité. Les fondateurs de plages nouvelles se distinguent par leur ingéniosité. Ils font distribuer à domicile des cartes d'entrée gratuites, avec chromolithographie de la plage qui est la plus belle de France, tableau de la troupe de théâtre, nomenclature des actrices, énumération des opérettes nouvelles et des comédies fin-de-siècle qui seront jouées. Il faut être bien casanier pour résister à toutes ces séductions, ou il faut se rappeler le mot d'Alphonse Karr :

— On prétend, disait-il, que le brigandage est supprimé! Quelle erreur! Allez donc dans une ville d'eaux; les détrousseurs se sont établis hôteliers.

Cette boutade de philosophe écorché est évidemment exagérée.

×

Nous venons d'apprendre la mort du duc de Nemours, deuxième fils de Louis-Philippe, décédé à Versailles, entouré de toute sa famille.

Il manquait, bien entendu, ceux des parents du prince que la loi d'exil retient hors de France, ainsi que ceux qu'on désigne, pour faire un jeu de mot, sous le nom de Blancs d'Espagne. Don Jaime, fils de Don Carlos, était, comme on sait, le prétendant de cette branche au trône de France. Don Jaime vient de se brouiller avec son père Don Carlos, qui a repris la direction du parti et redevient à la fois prétendant au trône d'Espagne et au trône de

France. En France, ce parti des Blancs d'Espagne se compose de quelques nobles familles du faubourg Saint-Germain et il vient d'élire pour président M. Maurice de Junquères, très spirituel poète très recherché dans les salons où il chante avec une fort belle voix et beaucoup de goût. M. de Junquères a reçu, à cette occasion, une lettre de félicitations de Don Carlos et le grand cordon de son ordre. Prière aux compositeurs de mettre un *u* et non un *o* à Junquères; car un autre de mes amis s'appelle Maurice de Jonquères (avec un *o*): c'est le fils de l'Amiral, c'est un des chefs de bureau du ministère de la marine. Il recevra certainement des compliments à l'occasion de sa nomination au grade de grand cordon de l'ordre de Don Carlos, de même que le Président des Blancs d'Espagne de Paris en a reçu lorsque M. Maurice de Junquères (avec un *o*) a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

×

La jeunesse du pays latin a célébré l'anniversaire du monument élevé à la mémoire de Murger, dans le jardin du Luxembourg. Ici, comme au Parlement, il y a scission. Il y a des radicaux et des modérés, des *vrais bohèmes* qui ont soupé à quatorze sous par tête, et d'autres bohèmes qui ont dédaigné ces agapes un peu trop simples.

La *vraie bohème* aujourd'hui ne réside, d'ailleurs, plus au quartier latin. Elle habite les hauteurs de Montmartre. Le dessinateur Willette en est le bout-en-train. C'est lui qui a inventé la Vachalade; c'est lui qui a publié le fameux journal *La Vache enragée*. Il vient d'avoir l'idée d'un Salon roulant où les œuvres des peintres montmartrois seraient vues par le fond moyennant la modeste rétribution de vingt-cinq centimes. Sur les tréteaux, un des artistes exposant ferait le boniment, et des modèles, ayant posé pour ces peintres, poseraient sur une estrade de façon à ce que le public fut à même de comparer l'original et le tableau. L'art de Montmartre, on le voit, continue à mêler l'ordure avec l'esprit et ne dédaigne pas le socialisme sentimental. Le « Salon forain » pourrait bien attirer l'attention de la police qui n'est pas bégueule, mais qui a cependant des devoirs à remplir.

La colonie anglaise de Paris a tenu à offrir un cadeau à lord Dufferin avant son départ. Elle lui a fait demander discrètement par un ami de choisir lui-même; le diplomate a répondu que lady Dufferin lui avait offert pour ses étrennes son portrait qu'elle avait commandé à M. Benjamin Constant. « Si le même peintre voulait faire le portrait « de mon fils aîné, a ajouté le diplomate, cela me ferait « le plus vif plaisir. »

Sir Edward Blount, vice-président de la Chambre de commerce anglaise à Paris, se rend auprès du peintre, lui fait part du désir de lord Dufferin et lui dit :

— Nous avons ouvert une souscription qui n'est pas close. Elle a déjà produit 13,000 francs; elle produira plus du double. Acceptez-vous la commande ?

— A une condition, répondit M. Benjamin Constant, ce que vous recueillerez en plus des 13,000 francs sera pour les familles des victimes du *Drummond-Castle*, le navire anglais qui s'est perdu corps et biens.

Inutile d'ajouter que sir Edward Blount fut enchanté.

×

Voici venir la saison où paraissent les jolis volumes de vers.

Grand succès pour le beau livre de poésie *les Rondels* que vient de publier chez Lemerre M<sup>me</sup> de Montgomery, une habituée de nos plages du Midi.

Chez le même éditeur, le vicomte de Borrelli a publié un délicieux recueil d'où nous extrayons cette perle !.... noire :

### IRIS NOIRS

Pour Yvette Guilbert.

Il est d'autres iris plus beaux  
Que ceux aux teintes d'améthyste;  
Le poète, comme l'artiste,  
Voit en eux des fleurs de tombeaux.

D'un velours fin, pris aux corbeaux,  
Un maître-peintre coloriste  
Moucheta le fond gris et triste  
De leurs pétales en lambeaux.

Au bord des lacs, lis de la grève,  
L'iris noir dresse, fleurs de rêve,  
Ses gerbes aux discrets parfums;

Fleurs de deuil, et pourtant charmantes,  
Dignes des grands amants défunts  
Et des ombres de leurs amantes....

×

La première représentation d'*Onéguine*, drame lyrique en trois actes de Pierre Tchaikowsky, a obtenu un grand succès à la Bodinière. La principale interprète a été l'objet des plus flatteuses ovations. C'est une fort jolie femme, que j'ai connue à Trouville il y a une dizaine d'années, et une cantatrice de style; elle s'appelle de son véritable

nom comtesse Péthion et se fait appeler au théâtre M<sup>me</sup> Nirwana.

×

Le théâtre d'audition a terminé sa première série de représentations en nous donnant trois actes, *l'Habit fait le Moine* de MM. d'Alq et de Courpon, *la Voix de la mer* de M. Rainaldy, et *le Baiser de Jean* de M. Sabatier. M<sup>lle</sup> Maguera, artiste intelligente et bien douée, a été très applaudie. Elle a dépassé les pronostics que j'avais faits ici même de son talent, l'année dernière.

DANGEAU.

## FAITS DIVERS

Voici un moyen de vous débarrasser des moustiques. Une heure avant de vous coucher, fermez les fenêtres de votre appartement; déposez sur une table, au milieu de la chambre, une lanterne dont les verres auront été frottés de miel délayé dans un peu de vin.

Tous les cousins qui se trouvent dans la chambre viendront en quelques minutes s'empêtrer sur les verres de la lanterne.

Le sommeil après le repas a pour effet constant d'affaiblir l'activité de l'estomac; il y a en même temps augmentation d'acidité du suc gastrique. D'autre part, le simple repos dans la position horizontale stimule les mouvements de l'estomac sans augmenter l'acidité du suc gastrique. Comme conclusion, donc, si vous pouvez résister au sommeil, étendez-vous après un copieux repas, mais ne dormez pas, surtout si vous avez de la dilatation d'estomac ou si votre suc gastrique est hyperacide.

Pour conserver les fourrures, il faut surtout faire l'obscurité, car les insectes ne déposent leurs œufs qu'à la lumière. Il faut envelopper les objets dans une boîte de papier, mettre le tout dans un linge ou dans une taie d'oreiller, et suspendre dans un cabinet noir.

Une obscurité incessante suffit; inutile d'ajouter des parfums.

N'exposez pas vos fourrures à l'air en juin ou en juillet, car dix minutes suffiraient pour que des centaines d'œufs y soient déposés.

LA PREMIÈRE CULOTTE. — Si nous en croyons M. J. Quicherat, qui a étudié l'histoire du costume, c'est l'empereur Auguste qui porta la première culotte dans le monde civilisé.

« Auguste, homme délicat de complexion et très sensible au froid, trouva bon de se mettre en hiver des « braies écourtées qui s'arrêtaient à quelques doigts « au-dessous du genou; mais comme il combattait la « tendance que le costume romain avait à s'altérer, il « dissimula l'origine barbare de ces braies sous le nom « tout latin de *feminalia*. Nous dirions en français « *cuissières*, si le mot existait dans notre langue. Nous « avons celui de culotte, auquel répond parfaitement « l'objet. Telle est donc l'antique et illustre origine de « la culotte. »

Le grand poète provençal Mistral et le docteur Mari-gnan groupent en ce moment autour d'eux artistes, savants et amateurs, dans le but de créer à Arles un musée régional où seraient recueillis et conservés tous les vestiges pittoresques, toutes les reliques éparses un peu partout de la vieille Provence.

L'idée est heureuse; il faut souhaiter qu'on l'adopte dans les autres provinces de France.

A la dernière séance de la Société Impériale de médecine de Vienne, M. le docteur Lamberg a présenté un jeune homme qui par sa taille colossale est probablement l'homme le plus grand du monde.

Ce géant nommé Wilkins est âgé de vingt-deux ans, il est né de parents normaux et bien portants.

Le géant Wilkins, avec ses 2 mètres 45 de hauteur, doit être considéré comme le plus grand des géants connus.

Les résultats du recensement qui a eu lieu à Londres le 29 mars de l'année courante viennent d'être publiés.

La ville de Londres compte actuellement 4,411,271 habitants.

EXPOSITION D'AUTOMNE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE. — Dans sa séance du 12 mars 1896, le Conseil d'administration de la Société nationale d'horticulture de France a décidé qu'une exposition, destinée à recevoir les Chrysanthèmes, les fruits, Cyclamens, Œillets, Asters, et autres fleurs de la saison, sera tenue au Palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées, du 17 au 22 novembre 1896.

Tous les horticulteurs et amateurs français sont invités à prendre à cette exposition la plus grande part possible.

Les horticulteurs et amateurs étrangers sont admis dans le concours pour nouveautés en fleurs, fruits et plantes.

Les récompenses consisteront en médailles d'honneur, médailles d'or, grandes médailles d'argent, médailles de bronze et mentions honorables.

Le programme comprend : 40 concours de Chrysanthèmes entre horticulteurs, et 33 entre amateurs ; 22 concours de fruits ; 11 concours de plantes fleuries et, enfin, 5 concours pour bouquets et garnitures d'appartements.

Les horticulteurs ou amateurs qui voudront prendre part à cette exposition devront adresser, avant le samedi 7 novembre 1896, terme de rigueur, à M. le président de la Société, rue de Grenelle, 84, une demande écrite d'admission accompagnée :

1° De l'indication des concours auxquels ils désirent prendre part. Formalité obligatoire ;

2° De la liste nominative et complète des genres, espèces ou variétés de plantes qu'ils désirent présenter ;

3° De l'indication exacte, pour chaque concours, de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper ;

4° De la quantité de carafes pour fleurs coupées et assiettes pour fruits qui leur seront nécessaires.

Ces formalités sont obligatoires.

## VARIÉTÉS

### Les Fraises

La fraise, à la teinte soit blanche, soit rouge et vermeille, à la saveur douce, sucrée, au parfum suave et odorant ; la fraise mignonne qui croît dans les endroits ombragés et boisés, ou que l'on cultive avec tant de soins dans nos jardins, est sans contredit la perle des fruits fournis par la nature, à l'époque de Cérès, comme au temps de la charmante Pomone. Et dire, que ce n'est que le réceptacle charnu, succulent, de la fleur d'un végétal humble et rampant qu'on nomme « Fraisier, *Fragario Vesca* » appartenant encore à cette incomparable famille des rosacées.

« Allons puisque le printemps sème  
« Ses premiers fruits,  
« De tout cœur, savourons la crème  
« De ses produits. »

L'origine de la fraise est assez obscure, on peut toutefois affirmer qu'elle remonte très haut. Les Grecs n'en font pas mention dans leurs ouvrages, le fraisier pourtant croît assez abondamment en Grèce. Il se trouve placé, si je puis m'exprimer ainsi, sur les confins de deux végétations : l'une arborescente, l'autre herbacée. L'horticulture n'a pas encore dit son dernier mot sur le précieux végétal. Jadis c'était un fruit ordinaire à peine bon à manger ; avec la civilisation et les voyages, combien sa réputation a changé ! Les fraises du Nouveau-Monde, qui nous arrivent les premières, font notre admiration, mais elles sont bien moins savoureuses que celles de nos climats, ce qui est dû à l'augmentation de grosseur du fruit. Il n'en est pas moins vrai que le fraisier des Alpes, ou des quatre saisons, qui, dit-on, peut franchir les étapes de plusieurs mois, peut être considéré comme la souche de tous ceux qui existent actuellement.

Innombrables sont les variétés que fournit l'horticulture actuelle : on ne saurait trop regretter la tendance des producteurs, à ne viser qu'au volume du fruit, sans s'occuper de sa saveur, de son arôme. Il faut l'avouer ce n'est pas dans les sentiers battus des grands jardins, dans les plates-bandes alignées des potagers, des châteaux, des villas, mais dans les fourrés, à l'ombre des buissons où pénètrent quelques chauds rayons de soleil, dans les bois, les forêts, qu'il faut :

« Faire la cueillette en silence  
« Deux à la fois. »

de cette fraise exquise, qui est une merveille de la nature ; de cette fraise au doux parfum, qui n'a ni sa rivale, ni son égale, pas même la Belle Ricard, qu'on crie partout dans la capitale, ni celle que fournissent les jolis environs de Clamart, Fontenay-aux-Roses et Sceaux.

La fraise a de nombreux usages : les feuilles desséchées, infusées, dans certains endroits, sont employées comme sudorifiques et antidiarrhéiques ; rouges à l'intérieur, noirâtres à l'extérieur, elles donnent une décoction colorée, qui est diurétique et rafraîchissante. Avec la fraise on fait encore un sirop qui sert à aromatiser les crèmes et les glaces. Dans certaines stations thermales, à Aix-les-Bains, la médecine recommande contre les rhumatismes, la gravelle, la goutte, les excellentes fraises que l'on peut cueillir dans les montagnes de Savoie, et qui possèdent un goût *sui generis*, joint à un parfum des plus accentués. Tout le monde a connaissance du reste, que l'on recommande à l'époque les cures de fraises, aussi bien que celles des raisins. Le suc et le sirop sont assez usités en thérapeutique, dans les affections inflammatoires, de même qu'avec le jus, on fabrique d'excellentes boissons rafraîchissantes. La fraise jouit aussi de la propriété de subir très vite la fermentation vineuse, alcoolique et acétique : dans la parfumerie, le produit de sa distillation donne naissance à un parfum très agréable, et qu'on emploie contre les éphélides.

Le croirait-on ? A côté de si nombreuses et si belles qualités, la fraise est parfois délétère ! Il y a, en effet, des personnes qui tombent en syncope, rien qu'à respirer l'odeur de ce fruit ; d'autres ressentent des battements de cœur, des palpitations plus ou moins vives. Pour mon compte personnel, j'ai été à même de constater un fait identique dans un repas, où figuraient sur la table plusieurs melons très odorants : l'un des convives qui allait prendre place, dut se retirer, il sentait, dit-il, son cœur défaillir. A quoi attribuer le fait ? Est-ce un dégoût préventif ? un caprice imaginaire, qu'on n'a jamais essayé de convaincre ? « *Adhuc sub judice, lis est...* » « La question n'est pas tranchée... » Suivant les tempéraments, les natures, les dispositions, il est un fait certain que les parfums, les essences, ont ces effets divers et bizarres.

La fraise est-elle nutritive ? Non, c'est plutôt un fruit rafraîchissant, jouissant même d'une certaine vertu laxative, qu'on peut du reste facilement corriger, à l'aide d'une juste proportion de sucre blanc, et d'un arôme spécial. Ce fruit est, ce que l'on appelle un peu froid, cru : il faut donc éviter d'en manger avec excès, surtout à la suite d'un festin. Le matin à jeun, lorsque le travail de la digestion est terminé, c'est un mets des plus salutaires. Les gens nerveux, bilieux, sanguins, possédant un estomac chaud, supportent les fraises en tout temps ; il n'en est pas de même des diabétiques, des dyspeptiques, des vieillards, à moins qu'ils n'en usent modérément et accomodées comme il sera dit.

La fraise à proprement parler, constitue un véritable dessert : dans l'alimentation, dans la confiserie, la pâtisserie, on l'emploie pour bavaroises, sirops, glaces, confitures ou tartelettes. Les façons de l'accommoder sont les plus variées : je ne recommanderai pas celle de M. Porcius Gato, adorateur de fraises, qui les assaisonnait à la sauce piquante ! Horreur ! quel goût dépravé ! Je préfère la manière de Fontenelles qui en mangeait à profusion, pour prolonger son existence. Comme Linné ne le faisait, que pour guérir sa goutte, et qui les enrobait de force sucre râpé. Les vrais amateurs les mangent nature. Certains, au vin rouge ou blanc sucré, d'autres au sucre et au vinaigre. Beaucoup les craignant trop froides, les assaisonnent au kirch, au rhum : on les sert aussi à la crème additionnée de champagne. Je préfère le procédé qui consiste à les mouiller avec le jus de citron ou de l'orange, ajoutant même le pericarpa jaune râpé de cette dernière hespéridée, quantité suffisante de sucre et de champagne. Tous les goûts sont dans la nature. Laissant de côté la raffinerie de l'assaisonnement, je termine, en disant, ave le poète :

ô fraise !  
« Je te préfère, où tu plais !  
« A l'ombre, où les rossignols  
« Modulent sans fin leur tendresse. »

GUSTAVE FOURNIER.

(*Journal de la Santé*).

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire et défenseur à Monaco  
rue Grimaldi, 39

## VENTE SUR LICITATION

AVEC ADMISSION D'ÉTRANGERS

En exécution d'une ordonnance rendue par monsieur le Président du Tribunal Supérieur de Monaco, le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-seize, sur requête présentée en suite d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de Lille contradictoirement entre toutes les parties le deux avril mil huit cent quatre-vingt-seize, ordonnant la vente ci-après, — et sur les conclusions conformes de monsieur l'Avocat Général.

Il sera procédé le mardi vingt et un juillet mil huit cent quatre-vingt-seize, à neuf heures du matin, par devant monsieur le Président du Tribunal Supérieur et en présence de monsieur l'Avocat Général, à l'audience des criées dudit Tribunal, à la vente sur licitation, les étrangers admis, au plus offrant et dernier enchérisseur et en deux lots, des terrains dont la désignation suit.

### DÉSIGNATION :

#### Premier lot

### UN TERRAIN

d'une contenance de deux cent vingt mètres carrés à prendre au sud-ouest d'un terrain plus important situé à Monaco, au quartier du Castelleretto, de manière à tenir par devant un chemin à créer, à droite le deuxième lot ci-après, au fond le surplus du terrain et à gauche le chemin à créer pour donner accès à la partie restante du terrain.

#### Deuxième lot

### UN TERRAIN

d'une contenance de deux cent quinze mètres carrés à prendre entre celui composant le premier lot et le passage Vandervinck, qui donne accès à la villa de l'Ouest, de manière à tenir par devant l'escalier à créer, à droite ledit passage de la villa de l'Ouest, au fond à la partie restante du terrain et à gauche le premier lot ci-dessus.

Ces deux terrains cadastrés sous le n° 404 p. et 423 p. de la section B et figurés en un plan annexé au cahier des charges ci-après énoncé, savoir, celui compris au premier lot par un liseré bleu et celui du deuxième lot par un liseré rouge.

### QUALITÉS :

Cette vente est poursuivie à la requête de monsieur Georges-Eugène-Alexandre DELAPORTE, pharmacien, demeurant à Tourcoing (Nord), veuf de madame Gabrielle-Jeanne VANDERVINCK.

Au nom et comme père et tuteur naturel et légal de Reymond et Gabrielle DELAPORTE ses deux enfants encore mineurs, issus de son mariage avec dame Gabrielle-Jeanne VANDERVINCK, son épouse décédée.

Et autorisé à cette vente par une délibération du conseil de famille desdits mineurs tenu sous la présidence de monsieur le Juge de Paix des cantons Est et Ouest de Roubaix (Nord), le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, dont une expédition a été visée pour timbre et enregistrée à Monaco, le douze juin mil huit cent quatre-vingt-seize, folio 9 recto, case 5.

Ayant M<sup>e</sup> BLANC, notaire, pour défenseur.

En présence ou eux dûment appelés de :

1° Madame Emilie-Augustine-Louise-Joseph-Salomé veuve de monsieur Adolphe-Louis VANDERVINCK, propriétaire, demeurant à Tourcoing et ci-devant à Roubaix ;

2° Madame Emilie VANDERVINCK, épouse de monsieur DUBOIS DE LHERMONT, Président du Tribunal Civil de Pau, avec lequel elle demeure en ladite ville ;

### CO-LICITANTS :

3° Monsieur Paul VILETTE, constructeur, demeurant à Lille (Nord), créancier intervenant ;

Et 4° de monsieur Léon VANDERVINCK, propriétaire, demeurant à Lille, subrogé-tuteur des mineurs DELAPORTE.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles cette vente aura lieu, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

MISES A PRIX

Lesdits terrains seront mis en vente en deux lots sur les mises à prix outre les charges, savoir :

**Le premier lot** de cinq mille cinq cents francs, ci..... **5,500 fr.**

**Le deuxième lot** de cinq mille trois cent soixante-quinze francs, ci..... **5,375 fr.**

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au Greffe du Tribunal Supérieur et pour tous renseignements à M<sup>e</sup> BLANC, notaire.

Fait et rédigé à Monaco, le vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Signé, BLANC.

Dûment enregistré, ce jourd'hui trente juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Signé, BERTONI.

Etude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire et défenseur à Monaco

Par contrat passé devant M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire à Monaco, le quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, monsieur Maurice ANDRÉ, propriétaire du café de Genève à Monte Carlo et madame Lucie BRONZE, son épouse, demeurant ensemble à Monte Carlo, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire, ont acquis de Monsieur François Edmond BLANC, propriétaire, Chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine et Oise), ayant élu domicile en la même étude; une parcelle de terrain d'une contenance de trois cent vingt-cinq mètres carrés, située à Monaco, quartier de Saint-Michel, cadastrée section D n° 160 bis, ou 161 bis, et tenant d'un côté, à l'avenue Saint-Michel, des deux autres côtés à de nouvelles routes encore inconnues et au fond au surplus de la propriété du vendeur et dont elle est détachée.

Cette acquisition e été faite au prix de *trente-deux mille cinq cents francs.*

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble acquis des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles doivent requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 30 juin 1896.

Pour extrait,  
Signé : A. BLANC.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite Jacques **Mevoglione**, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créance, sont invités de nouveau à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, devant M. RAYBAUDI, syndic, pour leur en faire la remise conformément à la loi.

La vérification des créances aura lieu le dix juillet prochain, jour de vendredi, à trois heures de relevée, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur au Palais de Justice.

Monaco, le 27 juin 1896.

Pour le Greffier en Chef :  
A. Cioco, C.-G.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Entre les soussignés, monsieur THÉRÉSIUS GIAUME, marchand boucher, demeurant à Monaco (Principauté), d'une part, et monsieur VALENTIN COLOMBAN, marchand boucher, demeurant anciennement à Monaco (Principauté) et actuellement à Saint-Julien, en Jarez (Loire), d'autre part, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

La Société en nom collectif sous la raison sociale *Giaume et Coloman*, formée entre les soussignés, suivant acte sous seing privé, en date à Monaco du seize août mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré, est et demeure dissoute à partir de ce jour, d'un commun accord entre les parties.

Monaco, le 27 juin 1896.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 28 juin 1896

CANNES, b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	sable.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Bachelon,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Charles, fr. c. Allègre,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Elisa, fr., c. Albert,	id.
ID. b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	charbon.

Départs du 22 au 28 juin

SAINT-TROPEZ, b. Trois-Sœurs, fr., c. Ricci,	sur lest.
ID. chas. mar., Deux-Pauline, fr., c. Olivier,	id.
ID. b. Elisa, fr., c. Albert,	id.
ID. b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	id.
CANNES, b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Bachelon,	id.
ID. b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso,	id.
ID. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.

La publication de M. Roger-Milès, *Comment discerner les Styles du VI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, est le seul livre d'éducation artistique, donnant aux amateurs d'Objets d'Art et de Curiosité, aux Antiquaires, aux Experts ainsi qu'aux Officiers Ministériels, Commissaires-Priseurs et à tous ceux qui en remplissent les fonctions, des études sur la classification des styles. Ce répertoire précieux pour toute personne s'occupant d'objets d'art et de meubles, est illustré d'un millier de dessins, choisis avec goût et érudition; la classification des documents d'Art et de Curiosité qu'il contient en est faite sous une forme aussi attrayante que pratique et utile. Nous engageons nos lecteurs Amateurs ou Artistes à en demander l'envoi en communication, à l'examen et franco, à M. Edouard Rouveyre, éditeur, 76, Rue de Seine, à Paris.

GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES  
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE  
LINGERIE, RUBANS, MARCERIE, DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX  
VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIK MOEHR

EAU, PATE ET POUDES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés.

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bien-séance; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en primeur; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupeuse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnées, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1896

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)														
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir										
22	760.8	760.1	759.7	759.7	759.8	21.5	28.1	28.7	22.1	21.1	72	Calme	Variable							
23	760.5	760.9	760.1	760.1	760.2	23.0	25.5	29.1	22.9	21.5	69	id.	Beau							
24	761.0	761.0	760.3	758.1	759.9	24.5	26.2	24.9	23.0	21.8	78	S E faible	Couvert							
25	755.5	754.3	753.5	751.8	752.2	22.8	26.0	28.0	22.9	21.5	83	id.	Couvert, pluie							
26	751.9	751.7	751.7	752.0	753.5	24.0	23.0	25.8	22.0	20.1	81	id.	Couvert							
27	754.2	754.9	755.0	755.1	756.0	23.0	27.0	27.5	22.5	21.3	84	id.	Couvert, pluie							
28	756.1	756.5	757.0	756.5	756.9	23.8	26.1	27.0	22.1	21.3	79	id.	Variable							
DATES											22	23	24	25	26	27	28			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima		28.7	29.1	29.5	29.0	29.2	29.3	28.8	Pluie tombée : 523 <sup>mm</sup>
											Minima		20.8	19.9	21.1	21.0	20.1	19.6	20.7	